

Procès-verbal
Assemblée générale annuelle des membres
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ALPIN
Le 24 septembre 2022 – Rencontre Virtuel – Plateforme Zoom

Présents:

Le personnel de la fédération

Annie Murray
Daniel Paul Lavallée
Eric Prefontaine
Francis Royal
Guillermo Campos
Marie Linda Nicolas Laguerre
Marie Yanique Verne

Le Conseil d'administration de la Fédération

Amélie Leger
Anne-Marie Lefrancois
Annie Deschenes
Caroline Champagne
Daniel Boivin
Gabriel Thibault
Gabriel Zurrini
Marianne Plamondon
Michael Smith

Les membres de la Fédération

Eric Forget – Région des Laurentides
Marie-Andrée Simard – Région de Québec
Kabir Ladak – Région de la Mauricie
Éric Béliveau - Région de l'Outaouais
Stéphane Rivard – Région de l'Estrie

Le quorum est constaté.

Ouverture de l'assemblée (10h04)

Mot de bienvenue

Gabriel Zurrini adresse un mot de bienvenue aux membres présents à l'assemblée générale annuelle. Il souhaite, au nom des membres du Conseil d'administration, ses sympathies à Daniel Paul Lavallée et Marie-Linda Nicolas Laguerre. Il déclare l'assemblée ouverte à 10h08. Il cède la parole à Marianne Plamondon pour le mot de la présidente.

1. Approbation de l'ordre du jour

M. Zaurrini demande s'il y a des ajouts pour la rubrique varia. Daniel Paul Lavallée aimerait discuter des filets de sécurité.

Il est proposé par Éric Forget d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

Appuyé : Éric Béliveau

2. Mot de la Présidente

Mme Plamondon parle de la saison et de la fin de la pandémie. Elle remercie les bénévoles du Québec, spécialement le CA qui sont tous bénévoles et félicite les athlètes pour leurs résultats.

3. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres 2021

Kabir Ladak confirme que le Procès-verbal est conforme et propose de d'approuver l'Ordre du jour.

Appuyé : Éric Forget

4. Présentation du rapport annuel

M. Lavallée et le personnel de Ski Québec alpin présentent les diverses sections du rapport annuel. Lavallée profite de l'occasion pour présenter les nouveaux membres de son équipe.

M. Zaurrini demande aux membres d'approuver le dépôt du rapport annuel.

Approuvé : Kabir Ladak

Secondé : Éric Forget

5. Présentation des états financiers vérifiés

Daniel Paul Lavallée présente les états financiers vérifiés, tels qu'ils apparaissent dans le rapport annuel 2021-2022 et présentés au Conseil d'administration de Ski Québec alpin par la firme de vérification PNL. Il explique que des subventions gouvernementales seront de nouveau reportées de nouveau pour la saison 2022-2023. Il explique également que sans ces revenus reportés la Fédération fonctionnerait dans une réalité opérationnelle déficitaire.

Il est proposé par Eric Béliveau d'accepter les états financiers vérifiés pour la saison 2021-2022.

Appuyé : Kabir Ladak

Par courriel le 26 septembre 2022 : Il est proposé par Kabir Ladak de reconduire le mandat de la firme de vérification Société de comptables professionnels agréés pour l'année financière 2022-2023.

Appuyé : Eric Forget

M. Forget demande s'il était possible de recevoir les États financiers vérifiés officiels tels que présentés par le vérificateur ainsi que les budgets pour la saison 2022-2023. M. Zaurrini dit qu'il va en discuter avec les membres du CA et lui revenir sur cette question.

6. Présentation du comité de mise en candidature

Anne-Marie Lefrancois présente les membres du Conseil d'administration à élire.

Les membres sont :

- Mark Somers : membre issu de la région de l'Outaouais
- Caroline Champagne : membre issue de la SEMAC (mandat de un an)

- Gabriel Zaurrini : membre issu des Laurentides
- Gabriel Thibault : membre indépendant
- Daniel Boivin : membre indépendant
- Amélie Leger : membre indépendante
- Marianne Plamondon : membre indépendante

Kabir Ladak propose d'accepter les candidatures recommandées par le Comité de mise en candidature.

Appuyé : *Éric Forget*

7. Modification aux règlements

Éric Prefontaine remercie les collaborateurs spécialement Caroline Pagé et présente les recommandations de modifications aux règlements du chapitre 4.

- a. Augmentation de 10\$/jour sur l'ensemble des concours provinciaux, nationaux et internationaux tenus au Québec.
- b. U14 et U16 : Regroupement des régions membres de la SEMAC dans un seul groupe pour les tirages au sort (non-FIS)
- c. Préférence un site unique pour les provinciaux

Il est proposé par Eric Forget d'accepter les règlements

Appuyé : par Eric Belliveau

8. Varia

M. Lavallée parle de l'opportunité de tester les filets de sécurité grâce à une subvention gouvernementale. Des discussions s'ensuivent dont, notamment, le fait qu'il serait pertinent de trouver une formule afin de coordonner l'effort de rapatrier les échantillons de cordage et de poteau polycarbonate. M. Lavallée confirme qu'une lettre conjointe et cosignée Fédération/Direction de la sécurité dans le sport sera envoyée aux clubs du Québec.

Fermeture de l'assemblée (11h30)